



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier, à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle des Congrès de la Mairie de Trèbes, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 25

Date de convocation du Comité : 10 janvier 2023

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
	BOYER CORCUFF Marie Laure	SIAH Corbières Maritimes	
	RIVIERE Marilyse	Syndicat de bassin Orbieu Jourres	
	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	AZAIS DE VERGERON Gilles	SIAH Fresquel	
	GINIES Alain	Conseil Départemental 11	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	BELART Xavier	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	CASATO Didier	SIAH Berre et Rieu	
	TEXIER Bruno	SIAH Berre et Rieu	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	MAGRO Christian (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	VERGE Jean Luc (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	IZARD Alain (SIAH Berre et Rieu)	représenté par	MONTLAUR Jean Claude
	DEVIC Bernard (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel
	DURAND Pierre (SMAH HVA)	représenté par	FERNANDEZ David
	MATEILLE Séverine (CD11)	représentée par	LARRUY Marie Ange
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline

M. GINIES Alain a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT LE DOSSIER « POSTES MISSIONS ZONES HUMIDES AUPRES DE L'EUROPE »

L'étude pour l'élaboration d'un Plan de gestion stratégique des zones humides sur le Bassin versant de l'Aude et de la Berre a été lancée en août 2021 et se terminera en décembre 2023. Elle sera poursuivie en 2024 par la mise en œuvre des actions préconisées dans le plan établi. Cette mission sera coordonnée par 2 animateurs en charge de la mise en place d'un tableau de bord et du suivi des actions menées sur l'ensemble bassin versant.

La présente demande de subvention porte sur le financement de 2 postes équivalent temps plein (ETP) pour l'appui technique à la gestion des zones humides sur le bassin versant de l'Aude pour les années 2023-2024 ;

Le coût prévisionnel de l'opération est de 316 772 € TTC sur 2 ans plafonnée à 275 740 € ;

Il convient d'approuver le plan de financement proposé ci-dessous :

Financeurs	Assiette Eligible	% Subv.	Total
FEDER	275 740 €	40%	110 296 €
AUTOFINANCEMENT	275 740 €	60%	165 444 €
TOTAL			275 740 €

La proposition est soumise au vote de l'assemblée.

Le Comité Syndical oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix

APPROUVE le plan de financement de la demande de subvention pour « Appui Technique Zones Humides 2023-2024 auprès de l'Europe »

AUTORISE le Président à demander les subventions auprès des partenaires identifiés

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*



Eric MÉNASSI
Président du SMMAR

REÇU EN PREFECTURE
le 24/01/2023
Application agréée E-legalite.com